

Programme d'outplacement Fonds Social – Commission Paritaire 226

6 mois – 1 an

Introduction

Right Management et le Fonds Social de la commission paritaire 226 offrent un programme de reclassement professionnel aux employés des entreprises du commerce international, du transport et de la logistique.

En 1999, les organisations d'employeurs et de travailleurs de la commission 226 ont conclu un certain nombre de conventions collectives de travail (CCT) importantes en matière d'emploi et de formation. Par ces conventions, les partenaires sociaux veulent contribuer à la promotion et au financement d'initiatives de formation, au niveau sectoriel et au niveau des entreprises. L'exécution de ces conventions a été confiée au Fonds Social du secteur.

Via un programme spécifique, nous avons pour objectif d'accompagner l'employé dans ses recherches d'emploi ou dans ses démarches pour exercer une activité en tant qu'indépendant.

Notre approche

Notre accompagnement se base sur des sessions en groupe précédées d'un entretien individuel avec un consultant. Lors de cet entretien individuel, le programme sera présenté en détail et les besoins du participant seront identifiés. La persévérance, le souci de la qualité, la mise à disposition d'outils adaptés ainsi que l'accès aux différentes ressources permettent aux participants d'atteindre leurs objectifs de carrière avec succès.

Contenu de l'accompagnement

Programme d'outplacement - Fonds Social

- 1 entretien individuel d'une heure avec votre consultant
- 5 workshops de base
 - Gérer le changement
 - CV efficace et lettre de motivation attrayante
 - Bilan personnel
 - Marché de l'emploi et votre approche personnelle
 - Optimalisation des techniques d'interview
- Accompagnement ½ jour par semaine ou 1 jour par 2 semaines pendant lequel e.a. les thèmes suivants seront traités:
 - Partage d'expériences / Ma recherche
 - Présentation rapide et négociation de contrat
 - Simulation d'interview
 - Intégration lors du nouvel emploi: les 100 premiers jours

Accompagnement

Le programme est réparti sur une période de 12 mois, sauf pour les employés de moins de 45 ans ayant un préavis de moins de 30 semaines, pour lesquels l'accompagnement est de 6 mois.

L'employé doit s'inscrire de préférence chez Right Management aussi tôt que possible, mais en tout cas au plus tard 2 mois avant la fin de l'occupation ou de la période couverte par l'indemnité de rupture; en cas de délais de préavis inférieurs à 9 mois, la période d'inscription est fixée à 6 mois à compter de la date de la notification du licenciement.

L'accompagnement du licenciement n'est pas applicable pour:

- Employés licenciés pendant les 6 premiers mois de l'emploi
- Employés licenciés pour raisons urgentes
- Employés licenciés pour cause de pension légale
- Employés qui ont donné leur préavis

Accompagnement par un consultant expérimenté pour:

- cerner le processus de changement et d'outplacement
- rédiger un CV efficace et une lettre de motivation attrayante
- élaborer un plan marketing
- identifier les contacts importants et tisser un réseau
- étudier le marché
- entretenir la motivation et l'enthousiasme

Objectifs

- Préciser les objectifs professionnels
- Compléter les documents
- Rechercher les postes vacants ou offres d'emploi dans les journaux, consulter les sites web,...
- Préparer les interviews
- Identifier les entreprises auxquelles envoyer des candidatures spontanées

Les employés qui sont inscrits pour l'accompagnement d'outplacement ont la possibilité de participer à des formations gratuites organisées par le fonds de formation de CP226 LOGOS (www.logosinform.be).

Logistique

Les participants disposent d'ordinateurs avec connexion internet, d'imprimantes, copieuses, fax, téléphones, journaux et magazines...

Right Everywhere® intranet

- Mise à la disposition d'outils de recherche tels que Avention (auparavant OneSource), Top Trends afin de faciliter les recherches sur des sociétés, secteur d'activités, dirigeants et d'établir des listings pour la recherche d'emploi.
- La Jobbank (offres d'emploi) sur 'Right Job Opportunities'
- Informations, événements et centre de documentation

Garantie

Si vous trouvez un emploi auprès d'un nouvel employeur et perdez ce nouvel emploi endéans les 3 mois qui suivent votre entrée en service, vous pouvez reprendre le programme là où vous aviez été interrompu, et ce pour la durée restante de votre programme. Pour ce faire, vous devez introduire une demande écrite auprès de votre ex-employeur endéans le mois qui suit la perte de votre emploi.

Qualité

La qualité est à nos yeux essentielle, et nous mettons donc tout en œuvre pour assurer la qualité de nos services. Si malgré tout vous deviez avoir, en tant que participant, des remarques sur notre prestation de services, n'hésitez pas à nous en informer en nous écrivant à l'adresse suivante: Belgium-qualityandsupport@right.com. Nous prendrons contact avec vous et verrons ensemble comment adapter notre accompagnement afin qu'il réponde mieux à vos attentes. Les mesures correctives seront prises dans les meilleurs délais, conformément à notre procédure de qualité interne.

Right Management est membre de Federgon outplacement et en observe le règlement.

Cadre légal

La participation au programme d'outplacement suppose de votre part une recherche active d'un nouvel emploi ou le lancement de votre activité d'indépendant. Dans le cas contraire, donc si vous ne sollicitez pas ou que vous n'entrez aucune action pour devenir indépendant, et si votre licenciement rentre dans le régime subsidiaire des employés de ≥ 45 ans, vous risquez une sanction de la part de votre bureau régional de l'emploi (soit Actiris à Bruxelles, le Forem en Wallonie ou VDAB pour la Flandre).

On vous conseille de vous inscrire le plus vite possible au VDAB, Actiris ou Forem, même si vous êtes encore dans la période couverte par l'indemnité de rupture.

Si vous êtes dans l'incapacité de suivre une session d'outplacement, vous devez le signaler à l'avance. Sont considérées comme raisons d'absence valables une maladie, le suivi d'une formation ou un entretien de sollicitation. Vous n'êtes pas tenu de nous fournir les preuves écrites (ex. le certificat médical), mais nous vous conseillons de les garder précieusement.

Localisations

En Belgique, vous nous trouverez dans les villes suivantes :

Bruxelles	Gemeenschappenlaan 110, 1200 Bruxelles
Anvers	Britselei 23, 2000 Anvers
Gand	Parkoffice - Fr. Rooseveltlaan 348/R, 9000 Gand
Liège	Boulevard de la Sauvenière 68, 4000 Liège
Mons	Rue des Sœurs Noires 2, 7000 Mons
Hasselt	Kempischesteenweg 440, 3500 Hasselt
Louvain	Kolonel Begaultlaan 1, 3000 Louvain
Namur	Avenue des dessus de Lives 2,5101 Loyers (Namur)

Contactez-nous au numéro gratuit 0800-99.747 ou au numéro 02-761.21.11
Ou envoyez-nous un email via Right.Belgium@right.com